

## Situation initiale et symptômes

Lors de la récolte 2025, des lots contaminés avec de l'ergot des céréales (seigle, blé, triticale) ont été récoltés et livrés dans les centres collecteurs. Cette maladie fongique, qui se retrouvait principalement dans le seigle ces dernières années, reprend malheureusement de l'importance.

Le champignon affecte les épis en formant des sclérotés (masses noires de même taille ou plus grande que les grains, de forme identique) qui vont se mélanger avec la récolte et seront difficiles à trier, à part avec une table densimétrique ou un trieur optique. Ce ne sont donc pas des grains de céréales ! L'intérieur des sclérotés est blanc violacé et contient des substances toxiques (alcaloïdes).



## Infection et limites légales

Les sclérotés, si elles sont présentes dans le sol, nécessitent un printemps humide avec des températures entre 10 et 25 degrés pour germer, ce qui était le cas cette année et l'année dernière. Les céréales sont ensuite contaminées soit directement par les spores libérés par les sclérotés, soit indirectement par les insectes, la pluie ou le contact avec des épis malades, par exemple des graminées à proximité.

Le risque augmente lorsque la fécondation des céréales se passe mal ou trop lentement.

Les limites légales sont actuellement les suivantes : 0.2 gramme par kilo pour le blé panifiable, 0.5 gramme par kilo pour le seigle panifiable et 1 gramme par kilo pour le blé fourrager et le triticale.

## Fongicides dans les cultures

La lutte sur les semences ou dans les cultures avec un fongicide n'est pas possible. Seules des mesures préventives permettent de diminuer le risque !

## Mesures préventives

Les mesures préventives visent à limiter la production de spores dans les parcelles.

### Rotation des cultures

- De manière générale : alterner les céréales à paille avec d'autres cultures. Eviter deux céréales à paille sensibles à la suite, afin d'éviter la prolifération des sclérotés
- Sur les parcelles contaminées : éviter les céréales à paille les deux années suivant l'infestation

### Travail du sol

Si la présence d'ergot est constatée :

- Labourer (à une profondeur d'au moins 10 cm) avant le semis de la culture suivante, afin d'enfouir les sclérotés, qui survivent mal dans le sol. Eviter un labour l'année suivante, pour ne pas ressortir les sclérotés enfouis.
- Un travail superficiel est fortement déconseillé : il favorise la dissémination du champignon

### Semences certifiées

- Utiliser uniquement des semences certifiées ! Celles-ci sont contrôlées quant à présence de sclérotés
- Il n'existe pas de traitement de semences, ni en Suisse, ni en Europe
- Selon nos connaissances, il n'existe pas de variétés résistantes à l'ergot

### Eviter la floraison dans les bordures de champ et les bandes herbeuses

- Faucher ou hacher les bords de champ et les bandes herbeuses avant la floraison des graminées, qui sont les hôtes pour le champignon et le transmettent aux céréales.

### Graminées dans la parcelle

- Eviter le développement des graminées adventices (raygrass, vulpin). Une stratégie sans herbicide devrait être évitée tant que les risques de contamination restent élevés.